

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 3

Artikel: Les châteaux romands : château de Gruyère
Autor: Perret, David
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217744>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

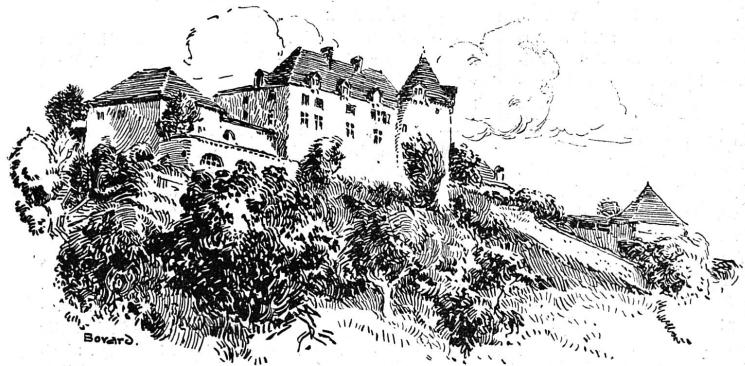
ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LES
CHATEAUX
ROMANDS

CHATEAU
DE
GRUYÈRE

LA tradition de la Gruyère est incarnée dans les comtes. La légende leur a donné une origine merveilleuse. Elle les a fait descendre de Gruérius, chef de la sixième Légion Vandale, au temps de Gondiac, roi des Burgondes... Elle précise : c'est en 436 après la naissance du Sauveur que le Vandale aurait bâti le château. Elle embellit : en pénétrant dans l'Intyamon, à la vénérée, Gruérius aperçoit, volant vers le ciel rouge, une grue blanche, oiseau d'heureux présage ; de là, toujours selon la légende, le bel écu de Gruyère et sa devise : *Transvolat nubila virtus*, ce qui signifie que la vertu, le courage, vole sans crainte au milieu des tempêtes, vole tout droit par dessus les nuées.

Gruyère est sur la colline, entre les montagnes ; on y entre par une porte toujours ouverte, au-dessus de laquelle s'effacent, presque rouge et blanche, les armoiries des comtes.

La rue monte et l'on est devant le château. Il est un peu comme la ville, rustique et fort, avec ses tours, avec ses cours où poussent des légumes et son chemin de ronde et ses meurtrières, il commande la vallée ; il protège les villages. Grâce à sa position, ses tours, ses remparts, ses fossés, ses ponts-levis, le château pouvait défier toutes les attaques ; il est entouré de murailles épaisse, de nombreuses tours et tourelles ; une grande cour intérieure est également garnie de murs, de meurtrières et de galeries couvertes. Dans une vieille tour ronde, dont les murs ont 5 m. 40 d'épaisseur, on voit une cheminée sur l'âtre de laquelle on pouvait rôtir un boeuf tout entier. En 1848, le château fut acheté et restauré par le peintre D. Bovy, élève d'Ingres, c'est à lui que l'on doit ces belles peintures de la salle des chevaliers représentant les épisodes les plus émouvants de l'histoire de Gruyère.

Bovy mourut en 1862 et le château appartient actuellement à M. Balland.

Ceux qui l'habitent, le possèdent, et qui, autrefois l'ont sauvé — car on le voulait démolir pour vendre le bois de la charpente — l'ont emballé ; ils y ont rassemblé des souvenirs. Comme ils sont accueillants, ils montrent volontiers, quand on le leur demande poliment, la chambre de la belle Luce, où pendent aux murailles, des draperies gruyériennes dont le drap usé laisse voir sa trame. Ils vous ouvrent la chambre du seigneur où il y a des tapisseries, des dressoirs et sur une poutre, cette devise : « *Stare ac sperare* ». Ils vous condui-

sent dans la salle des chevaliers où des peintures claires racontent la geste et légende des comtes.

Puis ils vous reçoivent dans le salon où Corot a peint en des médaillons des arbres qui tremblent, au bord des eaux, sur un ciel de brume...

Michel, le dernier comte de Gruyère que nous avons vu, sa ruine consommée, quitter son antique manoir de Gruyère et venir se réfugier au château d'Oron, son dernier séjour dans sa patrie, dut abandonner son comté et ses biens à ses créanciers, les villes de Berne et Fribourg. Au lieu de lutter contre la décadence de sa maison, il acheva et précipita sa ruine.

Et cependant, toute la poésie, à la fois chevaleresque et pastorale d'une race montagnarde et belliqueuse l'enveloppe et le transfigure. C'est que les gruyériens reconnaissent dans leurs comtes, leurs caractères à eux, leurs vertus et leurs défauts. Les gruyériens partagèrent l'ardeur guerrière de leurs seigneurs dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Jamais la grue ne recula ; elle fut toujours fidèle à sa devise.

Quand, à l'époque des Croisades, l'Europe s'ébranla et se jeta sur l'Asie, les gruyériens et leurs comtes répondirent avec ardeur au fameux cri « Dieu le veut ». Ils descendirent dans la vallée, aux cris répétés de : « Pars Gruyère, en avant la grue. Reviendra qui pauprera ! »

(D'après *Cités et pays suisses*, de G. de Reynold.)
Mme David Perret.



DU TEIM DI CRAIZU

(Patois d'Aigle.)

VUEIN brao 'omo l'étai qué cé pourro Davelon, avoué se piofûtes corbés et sa barba de bocan ! Né sé lavavé la potta que la demeindez, et lou pi le dzor avant l'abbaï, ses tsaussé cheintaivon le fémé, mā cein ne lái gravé pâ d'itre on tôt bon bougrou. L'allavé à maîtré de draite et de gautze, pô feindre le boù, seyi, traire le tûflés, mā lou dzein que l'avon z'u on iadzo n'étaivon pas pressâ de le redemeindâ, et

vouai vo dère porquiè : L'avai cé tsancro de Davelon, de bouï quemein dé mande dé pantet, et cein que medzivé l'arai eingoumâ on caïon. Le derrai sù l'ovradzo, l'étai lo premi à la tablîa. Lou z'ouhe z'ovraï n'avaivon pa pi tzavenâ de socliâ sù la sepia que teindai se n'écoaïlou pou le traizième iadzo ! On quarteron de triflés boulaités et on demi-serré ne la fassaivon pas pouai, et l'on m'a contâ qu'on dzo de bouen-an, l'avai agaf-fâ n'a demi-dzambetta, tôt solet.

Ve n'ites pâ ébahia se nion ne le voliâive, et se l'étai d'obledzi, pô pâ crevâ de fam, de s'adresi à la quemonna. Sa femala l'étai n'a grocha Allemande du Tsatélet, que l'avai accatema de veve de treiflés freccaha, de laitiâ, avoué on verro de kratz po féré tot passâ. Mâ l'accutzivo toni lou z'an, assé réglâ qu'on reloadze. Et lo pourro Davelon traciné vai la Municipalité pô demandâ on sé-cô. A la dozânnâ, le syndique a perdu pacheince, et lâi a dé : « Quemein fédé-vo pô avai tein de dolein ? » Et mon Davelon l'a repléquio : « Que voliâi-vo, Monsu le syndique, l'ouïfle est tchai, on va dremi de bonen-pouare, et pouai vô saidé bein quemein cein va ! »

E. R.

Nous avisons les personnes qui ont reçu LE CONTEUR à l'essai depuis deux mois que nous prendrons l'abonnement en remboursement pour le 30 janvier.



ENTRE NOUS VOISINE

« Vous dites que le bien est difficile à faire ? Mais non, c'est nous qui nous montrons difficiles sur la manière de le pratiquer. »

Eh là ! Voisine, où courrez-vous si vite ? A une vente de charité ? Que le ciel vous accompagne, mais n'y fûtes-vous point déjà hier ?

Ah ! pardon, c'était, il m'en souvient, à un concert de bienfaisance; encore une institution bien charitable et qui ne le cède en rien à ce thé-dansant, où vous irez demain, « tangotter », et tournevir au nom de tous les nécessiteux du monde.

Que votre bonté, Voisine, est admirable ! Ainsi il ne lui suffit point d'ouvrir sa bourse dans l'ombre, de donner son temps et sa peine, elle dépasse, sans s'y arrêter, ces gestes trop simples et s'élançant dans la mêlée pour affronter avec délices l'effervescence des Comités, des Commissions, la courbature des Buffets et tout ce que vous savez. Les bienfaits ne suffisent plus à occuper son activité dévorante, il lui faut le Bien tout entier, le Bien de tous les mondes, de tous les pays, de toutes les couleurs ! Que faire ce Bien-là, Voisine, doit être passionnant, et vous voici loin du « Petit manteau bleu ». La charité d'aujourd'hui porte robe dorée et danse au son des violons; la Presse et la gen-